**CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

La commune a décidé la mise en place d’un Conseil Municipal des Enfants (CME) pour la fin d’année 2021. Ce conseil sera composé des enfants **des classes de CM1/ CM2 à la rentrée scolaire 2021/2022 domiciliés sur la commune.**

* Le conseil municipal des enfants est un dispositif de participation à la vie locale pour les enfants. C’est une instance créée librement par la collectivité.
* Les enfants s’exercent à la citoyenneté et découvrent la démocratie.

Ce conseil sera animé par des élus.

Il sera élu pour 2 ans.

Je vous prie de trouver ci-dessous un coupon réponse relatif à cette thématique.

-Votre enfant accepte-t-il de faire partie du Conseil Municipal des Enfants ?

-S’il ne souhaite pas être élu, il peut quand même participer en votant pour les enfants qui se présenteront. Nous vous remercions d’avance de remplir le coupon joint **avec** votre enfant et de **le retourner en mairie ou par courriel à** **mairie.tredion@wanadoo.fr****.**

**Pour être candidat : date limite le 15 Août 2021**

**Pour être électeur : date limite le 24 septembre 2021**

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

NUMERO DE TELEPHONE :

CLASSE RENTREE SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 :

□ J’accepte de me présenter et de voter à l’élection et de faire partie du Conseil Municipal des Enfants :

(Entoure la réponse)

 OUI NON

□ J’accepte de voter seulement lors de l’élection du Conseil Municipal des Enfants

(Entoure la réponse)

 OUI NON

Fait à ………………………………………………………

Le ………………………………………………………….

Signatures des parents Signature de l’enfant

Merci de déposer le coupon réponse à la mairie ou par courriel à mairie.tredion@wanadoo.fr

**Pour être candidat : date limite le 15 Août 2021**

**Pour être électeur : date limite le 24 septembre 2021**